

IDÉES

ALERTE À LA GRIPPE A (H1N1)

La mise en quarantaine et l'intérêt public

LAURENCE MONNAIS

Professeure agrégée au département d'histoire et au Centre d'études de l'Asie de l'Est de l'Université de Montréal et titulaire de la chaire de recherche du Canada sur le pluralisme en santé

DAVID OWNBY

Professeur titulaire au département d'histoire et directeur du Centre d'études de l'Asie de l'Est de l'Université de Montréal

La Chine déteste-t-elle le Canada comme certains journalistes ont voulu nous le faire dire à plusieurs reprises durant la journée d'hier? La mise en quarantaine de 22 étudiants du Centre d'études de l'Asie de l'Est de l'Université de Montréal — ainsi que de cinq autres étudiants québécois — partis pour un séjour linguistique dans la province de Jilin s'inscrit-elle dans des relations sino-canadiennes particulièrement tendues? Non.

Oui, bien sûr, à l'heure où les porcs albertains sont interdits d'entrée dans l'Empire du Milieu, on peut légitimement s'interroger. Mais la bonne question est ailleurs: cette mesure est-elle une mesure appropriée, justifiable dans le contexte de la pandémie de grippe qu'on nous annonce depuis déjà quelques jours? Il est difficile de répondre par oui ou par non. Mais la réponse, quelle qu'elle soit, mérite que l'on contextualise la décision qui a été prise.

Mesure sanitaire

Il faut d'abord rappeler que la quarantaine est une mesure sanitaire, préventive, qui est la seule qui puisse véritablement fonctionner pour lutter contre la diffusion d'un virus comme le A (H1N1). Le virus est nouveau, aucune mesure proprement médicale — on pense en particulier à la vaccination — ne peut y répondre. Du moins pour l'instant. Même s'il s'agit d'une pratique lourdement connotée, historiquement empreinte de rapports de force difficiles, outil répété de contrôle et de discrimination, il faut là encore se départir de réactions «à chaud». En fait, cette décision prise par les autorités de la province de Jilin est une décision parfaitement explicable; une décision qui peut même être considérée comme complètement justifiable par ceux qui l'ont prise.

Évoquons deux raisons principales à cette légitimité: la première concerne des expériences passées, au premier chef desquelles l'expérience douloureuse du SRAS. De fait, la Chine, comme le Canada d'ailleurs, ont en 2003 dû faire face non seulement à un nombre élevé de morts dans un contexte épidémique et global inattendu; les deux pays ont dû aussi rendre des comptes sur un système de santé et une gestion de ce système qui s'étaient avérés défectueux.

La Chine a eu à subir, en outre, et de façon quasi cumulative, les critiques internationales



LIU JIN AFP

dans sa gestion d'autres problèmes de santé publique graves (grippe aviaire, scandale du lait contaminé). Il n'est donc plus question pour elle de faire mauvaise figure à cet égard; il lui faut montrer plus que de la bonne volonté. Il lui faut agir vite, bien, de façon appuyée et d'abord visible aux yeux du monde.

Décision administrative

La seconde raison est à imputer cette fois au niveau local, très local, aux autorités provinciales de Jilin, donc aux individus qui ont pris la décision de mettre à l'écart les étudiants — après avoir consulté, débattu probablement pendant plusieurs heures. Il s'agit en effet d'une décision administrative, à laquelle ont participé des représentants de l'État. Des administrateurs qui doivent, à leur échelle, compter avec leurs concitoyens, prendre des mesures parfois rigoureuses, voire exagérées — rappelons que les étudiants n'ont montré aucun symptôme de la grippe porcine à leur arrivée; aucun d'entre eux n'a déclaré la maladie dans les 48 dernières heures, et pourtant, ils sont toujours isolés et devraient le rester encore plusieurs jours — pour leur plaisir et d'abord canaliser la peur de la contagion. Un risque construit et entretenu collectivement, résultat lui aussi de ces expériences passées que l'on a évoquées.

En même temps, mettre en quarantaine un petit groupe d'étudiants, si elle est donc une mesure hautement et doublement politique, ne résout absolument rien en matière de santé publique; elle

n'est aucunement une barrière efficace à la diffusion du virus A (H1N1). Ces étudiants ne sont pas les seuls à avoir été confinés dans un espace surveillé dans les 72 dernières heures, certes, mais la mise à l'écart ne concerne à l'heure actuelle qu'une infime proportion des étrangers qui entrent sur le sol chinois chaque jour — et c'est sans compter sur la contamination qui pourrait venir des Chinois eux-mêmes, notamment des Chinois qui travaillent à l'hôtel où sont logés les étudiants, qui se promènent sans masque, et qui, on le présume, rencontrent d'autres Chinois ça et là. Il est d'ailleurs éloquent de constater que ce n'est pas à l'aéroport de Beijing que ces étudiants ont été interceptés, mais bien quand ils sont arrivés à leur destination finale.

Mesure pragmatique

Cette quarantaine est une mesure pragmatique dans le sens où elle s'est faite là où elle pouvait se faire sans créer de psychose, tout en répondant à des attentes publiques. De plus, elle ne mobilise pas des ressources humaines, financières et des infrastructures qui ne sont pas forcément disponibles.

Aux toutes dernières nouvelles, nos étudiants vont très bien et seront libérés dans cinq jours au lieu de sept; ils profiteraient de leurs vacances forcées sans se plaindre du fait qu'on prenne leur température plusieurs fois par jour. Leur accès à Internet leur permettra sous peu, si ce n'est déjà fait, de proposer leur propre vision de cette mesure d'intérêt public. De l'intérieur. C'est à suivre.

Il était une fois une méchante grippe...

JOHANNE COLLIN ET DAVID HUGHES

Respectivement professeure titulaire et agent de recherche santé et médias au groupe de recherche Méos de la faculté de pharmacie de l'Université de Montréal

Dans un article de l'édition du samedi 2 et dimanche 3 mai du *Devoir*, le journaliste Louis-Gilles Francoeur pose la question suivante: «Comment expliquer que nos médias semblent avoir été atteints depuis une semaine beaucoup plus sévèrement par l'influenza A (H1N1) que la population canadienne [...]?» Nous souhaitons apporter des éléments de réponse complémentaires tirés de la sociologie de la santé et des études des médias.

Le *Devoir* rappelle d'abord qu'il y a une disproportion entre l'importance d'un risque pour la santé et son poids médiatique. [...] En effet, plusieurs études ont relevé de telles disproportions. Par exemple, en 2007 au Québec, le VIH/SIDA occupait 26,69 % de l'espace médiatique consacré aux maladies alors qu'il arrivait au 22^e rang des causes morbides de mortalité. En comparaison, les maladies du cœur et cérébrovasculaires, première et troisième causes de mortalité, occupaient seulement 10,80 % du paysage médiatique. Les maladies cardiovasculaires étaient suivies de près par le cancer du sein (8,75 %), qui causait pourtant cinq fois moins de décès qu'elles.

Valeur médiatique

Ainsi, d'autres critères que la prévalence interviennent lorsqu'il s'agit de sélectionner les phénomènes de santé qui se retrouveront dans les journaux. De nombreuses études des contenus médiatiques ont déterminé les caractéris-

tiques que doit posséder un phénomène pour avoir une certaine valeur médiatique. Dans *Le Devoir*, on pointe le caractère involontaire de l'exposition au risque comme principale caractéristique conférant une valeur médiatique à l'influenza A (H1N1). [...]

Nous ajouterions l'imprévisibilité, un facteur sans aucun doute déterminant dans le cas qui nous occupe. Il y a aussi la résonance culturelle de la grippe porcine avec des phénomènes présents dans l'imaginaire collectif et qui se sont avérés catastrophiques. [...]

Sensationnalisme

Une autre cause de la surmédiatisation de la grippe A (H1N1) est qu'elle se prête bien à une couverture sensationnaliste. [...] Selon le sociologue Clive Seale, auteur d'un livre majeur intitulé *Media and Health*, les contenus médiatiques sur la santé et la maladie ne servent pas uniquement à informer, mais aussi à exploiter les angoisses des individus dans les sociétés modernes avancées.

Il faut comprendre les contenus médiatiques comme des contes, avec les mêmes éléments, la même structure narrative de base et une fonction cathartique similaire. Ces structures sont constituées d'oppositions qui se succèdent pour générer une tension dramatique et des émotions chez le lecteur, puis un dénouement réconfortant et sécurisant. Pour certains lecteurs, les histoires médiatiques dramatiques procurent du plaisir en répondant au besoin de flirter avec le risque, sans les inconvénients de la prise de risque réelle.

Éléments d'un récit

Dans sa forme la plus simple, un conte com-

mence par un ordre initial; puis un élément maléfique (l'agent pathogène, la maladie) vient perturber l'équilibre, faisant au passage des victimes (les malades). L'ordre est par la suite rétabli par l'intervention d'un élément bénéfique, souvent magique ou héroïque (le médecin, les médicaments, les vaccins).

Chaque article particulier ne peut contenir tous les éléments narratifs fondamentaux. Cependant, le paysage médiatique pris comme un tout réunit l'ensemble des oppositions présentes dans un récit. Le lecteur en présence d'un de ces fragments peut remplir les trous, reconstruire la trame complète à partir du stock de connaissances qui lui vient de la culture médiatique. [...] Le médicament ou le vaccin devient «miraculeux», le chercheur, un «pionnier» et les découvertes, de véritables «révolutions scientifiques».

On privilégie les victimes innocentes et vulnérables, dont l'idéal type est l'enfant malade. On met l'accent sur la gravité, l'ampleur (épidémie), l'incompréhensibilité et l'imprévisibilité de la maladie. Plus les contrastes sont importants, plus la tension est forte, plus l'expérience est cathartique ou divertissante. La grippe A (H1N1) possède toutes les qualités requises pour jouer le rôle du «méchante» dans une histoire médiatique de santé. Dans plusieurs de ces histoires, le vaccin joue le rôle du sauveur tant attendu.

La production des contenus médiatiques est un processus complexe et multifactoriel. Les événements qui feront la nouvelle ne sont pas nécessairement les plus importants. Involontaire, incontrôlable, imprévisible, potentiellement épidémique, l'influenza A (H1N1) a tout pour prendre une place importante dans le paysage médiatique.

Partenariat économique Canada-Union européenne

Une chance à saisir

DENIS SAINT-MARTIN

Directeur du Centre d'excellence sur l'Union européenne de l'Université de Montréal et l'Université McGill

Le vote fait plus tôt cette semaine par le Parlement européen pour la fermeture des marchés de peaux de phoques du Canada risque d'assombrir le sommet Canada-Union européenne qui doit prendre place aujourd'hui à Prague. Ce sommet sera l'occasion de lancer le début des négociations d'un accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne (UE).

L'Europe est le deuxième partenaire commercial en importance du Canada. En 2008, les échanges de biens et services entre l'UE et le Canada ont dépassé les 112 milliards de dollars canadiens et le montant des investissements s'est élevé à près de 420 milliards. On estime à environ 30 milliards les gains que produirait un partenariat économique plus étroit entre l'UE et le Canada.

Le rôle clé du Québec

Le gouvernement québécois a joué un rôle de premier plan dans le développement de ce projet de partenariat économique. Le Québec a non seulement utilisé sa position au sein du Conseil de la fédération pour forger des alliances provinciales autour d'un éventuel accord de libre-échange avec l'Europe, mais il a aussi su exploiter sa relation privilégiée avec la France et profiter de la présidence française de l'UE l'automne dernier pour s'assurer que le dossier ne disparaisse pas de l'écran radar européen.

Car malgré des échanges commerciaux importants, il reste que dans ce projet, le Québec et le Canada sont des demandeurs pour l'UE. C'est nous qui portons le fardeau de la preuve. Si l'Europe est notre plus important partenaire économique après les États-Unis, le Canada de son côté arrive seulement au 11^e rang, loin derrière la Russie et la Chine, et au même niveau que l'Inde. Si ces chiffres suggèrent que l'Europe ne partage peut-être pas le même intérêt que le Canada pour une libéralisation plus poussée des échanges, l'échec des négociations multilatérales du cycle de Doha, de même que la volonté actuelle de combattre la montée du sentiment protectionniste, produisent néanmoins un contexte plus favorable à la conclusion d'une entente bilatérale.

Une entente nouvelle

Ce qui rend particulièrement novatrice l'idée d'un partenariat économique plus étroit entre le Canada et l'UE est que l'Europe n'a encore jamais conclu une entente de ce type avec un pays riche comme le Canada. Presque toutes les ententes de libre-échange de l'UE ont été conclues avec des pays en voie de développement. Si la libéralisation des échanges avec des pays plus pauvres ou avec des marchés moins régulés, comme celui des États-Unis, fait toujours craindre à l'électorat une forme de «course vers le bas» conduisant inévitablement à l'érosion des protections sociales et environnementales, une entente Canada-UE pourrait ouvrir la voie à une forme nouvelle de partenariat économique.

Une forme de libéralisation économique plus sociale, équitable et plus verte. Comme en font foi leurs niveaux de dépenses sociales, le Canada et l'UE partagent des valeurs de solidarité, de redistribution et d'égalité des chances globalement différentes de celles des États-Unis. Ils partagent aussi une vision du monde comparable, multipolaire, davantage axée sur le *soft power* et le recours au droit international plutôt que sur la simple force militaire pour résoudre les conflits.

Profiter de notre capacité d'initiative

Pour toutes ces raisons, un partenariat économique qui serait plus large que le libre-échange traditionnel, qui envisagerait des collaborations plus poussées quant à l'environnement et aux technologies vertes, de l'éducation, de la recherche scientifique et de la mobilité professionnelle, pourrait être politiquement plus facile à vendre aux électeurs canadiens et européens.

La mondialisation a de plus en plus mauvaise presse. Mais avec leurs valeurs communes, le Canada et l'UE ont l'occasion de renverser cette tendance et atténuer les replis protectionnistes et identitaires. En faisant preuve de leadership, ils peuvent relégitimer le commerce mondial en lui donnant un visage «plus humain».

Il ne faut cependant pas perdre de temps. Durant la campagne présidentielle américaine, le candidat Obama s'est dit intéressé à l'idée d'un libre-échange avec l'UE. De tels appels sont susceptibles de résonner fortement du côté européen, pressé de reconstruire les rapports transatlantiques fragilisés par l'administration Bush. Si les Américains nous donnent le pion auprès de l'UE, nous perdrons notre capacité d'initiative et d'innovation. Nous devons alors nous adapter à une entente négociée par les États-Unis qui risque de nous être moins favorable.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandré Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre) : information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter) : information culturelle : Michel Bélaïr (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) : information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Dominique Remy (pupitre) : information internationale : Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Lévesque (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) : Diane Précourt (responsable des pages thématiques) : Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) : Michel Garneau (caricaturiste) : Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) : Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folie-Boivin et Vincent Cauchy (commis Internet) : Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Jean-Jacques Colombe et Étienne Plamondon-Enonid (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spécil (Québec), Monique Bhéret (Ottawa), PUBLICITÉ Julie Chrétien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jennifer Bolly-Demers, Jean-François Bossé, Manon Boillard, Marlène Côté, Richard Doungmala, Amélie Maltas, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Fillon, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Stuard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Fillon, Marie-Luce Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.